
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU d'Allenjoie, visant à faire évoluer l'article UB6, modifier l'OAP du Chauffour, et délimiter un linéaire commercial à préserver.

M. Christian PAGANESSI, Officier de gendarmerie en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon.

L'enquête se tiendra à partir du lundi 13 juin 2022 à 14h00, pour une durée de 31 jours jusqu'au mercredi 13 juillet à 17h00.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront consultables à la Mairie d'Allenjoie – grande rue, 25490 Allenjoie - aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (le lundi de 13h30 à 18h00, les mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00), au format papier ainsi que sur un poste informatique.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête,
- par correspondance à l'adresse postale de la mairie : Mairie d'Allenjoie - A l'attention de M. Christian PAGANESSI, Commissaire Enquêteur – Grande Rue 25490 ALLENJOIE,
- par courriel à l'adresse suivante : mairie@allenjoie.fr,

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie aux dates et heures suivantes :

- le lundi 13/06/2022 de 14h00 à 17h00,
- le samedi 02/07/2022 de 09h00 à 12h00,
- le mercredi 13/07/2022 de 14h00 à 17h00.

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête dématérialisé seront aussi accessibles depuis le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/3099>

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du Département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la commune.